

TheSize vous remercie de la confiance que vous accordez à **Neolith**

TheSize Surfaces S.L. (TheSize) est le fabricant de Pierres Frittées **Neolith**, utilisées dans la fabrication de plans de travail.

TheSize a lancé sa première Pierre Frittée **Neolith** en 2010, en finition Satin. Grâce à des efforts importants et continus en matière de R&D, il a pu présenter, en 2014, trois autres finitions -Silk, Riverwashed et Polished- qui ont enrichi la variété de produits, en ligne avec les tendances et les besoins du marché.

Les différences entre les finitions sont perceptibles au niveau des textures et des reflets des surfaces. La finition Satin est totalement matte alors que la Silk, au toucher plus soyeux, se caractérise par une légère brillance. La finition Riverwashed présente une texture en relief et un toucher plus rugueux. Enfin, la finition Polished se distingue par sa haute brillance et ses reflets parfaits qui reproduisent fidèlement la finition attendue des plus belles pierres naturelles et marbres exclusifs. Ainsi, elle apporte profondeur, réalisme et sophistication aux conceptions dans lesquelles elle est appliquée.

Pour toutes nos finitions, nous offrons à nos clients, qui sont notre atout le plus précieux, un produit de haute qualité fabriqué dans le respect de l'environnement et en utilisant des techniques de fabrication favorisant la fiabilité et le prestige des plans de travail élaborés avec **Neolith**. Nous mettons à votre disposition notre canal d'assistance personnalisée par courriel afin de connaître vos besoins et vos propositions qui nous aideront dans notre engagement d'amélioration continue.

La sécurité fournie par notre gestion de la qualité et par l'excellence de nos processus de production, nous permet de cautionner la qualité des surfaces **Neolith** dans les conditions décrites dans le présent engagement de garantie.



NEOLITH
SINTERED STONE

NEOLITH
SINTERED STONE



25 ANS
CONDITIONS DE
GARANTIE

Produced by:

THEsize
SURFACES

P.I. Camí Fondo, Supoi 8. C/ lbers 31
12550 - Almassora (Spain)
+34 964 652 233
info@thesize.es
www.neolith.com

Marketed by:

NEOLITH
DISTRIBUTION



Garantie limitée de 25 ans pour les comptoirs résidentiels Neolith vendus à compter du 1er mars 2019 et 10 ans pour les comptoirs résidentiels vendus avant le 1er mars 2019.

TheSize garantit à l'acheteur final que ses Pierre Frittée **Neolith**, dans les quatre finitions disponibles (Satin, Silk, Riverwashed, Polished) utilisées dans l'élaboration de son plan de travail destiné à l'usage domestique, sont exemptes de défauts de fabrication dans des conditions normales d'usage et de service.

La présente garantie s'applique à la réparation ou au remplacement de la Surface Compacte Frittée défectueuse formant le plan de travail, ayant été installée de manière permanente dans la résidence du propriétaire.

L'obligation de réparation ou de remplacement de la part de TheSize est limitée, de plus, à la réparation ou remplacement dans les couleurs, les styles et les finitions disponibles au moment de la réparation ou du remplacement. L'option de réparation ou de remplacement des Pierre Frittée défectueuses à cause de défauts de fabrication sera exercée à la seule discrétion de TheSize.

La Garantie Limitée de 25 ans pour les comptoirs résidentiels Neolith vendus à compter du 1er mars 2019 et 10 ans pour les comptoirs résidentiels vendus avant le 1er mars 2019 n'est pas transférable et s'applique uniquement aux Pierres Frittées **Neolith** pour intérieurs et extérieurs sur des plans de travail à usage domestique, en finition Satin, Silk, Riverwashed et Polished. La présente garantie n'aura pas de validité si le plan de travail n'a pas été intégralement payé.

Conformément aux termes de cette Garantie Limitée de 25 ans pour les comptoirs résidentiels Neolith vendus à compter du 1er mars 2019 et 10 ans pour les comptoirs résidentiels vendus avant le 1er mars 2019, il faut que les agents agréés de TheSize disposent de l'opportunité, du temps et de l'occasion suffisants pour pouvoir inspecter le plan de travail, ainsi que pour évaluer les réclamations et y répondre. Toutes les décisions relatives à l'existence de défauts de production au niveau des Pierres Frittées utilisées dans la fabrication des plans de travail **Neolith** seront adoptées par TheSize et seront définitives et contraignantes pour toutes les parties.

En particulier, la finition Polished (Décor Polished et Nanotech Polished), contrairement aux autres finitions **Neolith** - Satin, Silk et Riverwashed, connues pour leur haute résistance aux rayures, à l'abrasion et aux produits chimiques abrasifs - et de la même manière que d'autres surfaces créées par l'homme ou que certains types de pierres naturelles, se caractérise par une texture plus délicate qui exige une attention et une précaution plus importantes concernant les rayures, les fissures et l'utilisation de produits de nettoyage domestiques agressifs. C'est pourquoi, il ne faut pas utiliser d'éponges rugueuses ou en laine d'acier, ni de soude caustique, nettoyants abrasifs ou produits au pH supérieur à 11 pour les nettoyer. Il faut également éviter le contact direct avec l'eau de javel ou le chlore ; de couper des aliments directement sur le plan de travail ; ou d'y traîner, sans aucune protection particulière, des poêles, ustensiles de cuisine ou appareils électroménagers.

Il est conseillé d'utiliser des torchons, serviettes et dessous de plats pour poser verre, fait-tout ou autres ustensiles de cuisine sur la surface en finition Polished. En activant cette garantie, vous reconnaissez être au courant des particularités de la finition Polished et de l'engagement que vous prenez de suivre les instructions indiquées dans le **Manuel Neolith Finition Polished** (disponible sur www.neolith.com) en matière d'entretien de votre plan de travail.

Pour les finitions Satin, Silk et Riverwashed, en activant cette garantie vous vous engagez à suivre, en matière d'entretien de votre plan de travail, les instructions indiquées dans «**Guide de Nettoyage et d'Entretien**» (disponible sur www.neolith.com dans la rubrique Garanties).

Exclusions de la Garantie Limitée de 25 ans pour les comptoirs résidentiels Neolith vendus à compter du 1er mars 2019 et 10 ans pour les comptoirs résidentiels vendus avant le 1er mars 2019.

1. Les dommages causés par l'abus ou l'usage inadéquat des plans de travail qui incluent, à titre d'exemple et sans aucune limitation, ceux dus à la mauvaise utilisation ou les accidents, à l'exposition du plan de travail à des conditions physiques anormales (par exemple les forts impacts), aux agents chimiques (comme l'eau de javel ou le chlore dans le cas de la finition Polished, et l'acide fluorhydrique, entre autres), à la corrosion, aux mouvements structurels ou aux désastres naturels.

2. Les plans de travail ayant été transportés depuis leur lieu original d'installation.

3. Le comportement et l'apparence des unions ou jointures, les adhésifs, mastic et/ou autres matériels accessoires.

4. Les dommages causés par les appareils électroménagers qui aient été installés, utilisés ou entretenus de manière incorrecte.

5. Les imperfections causées par l'usure naturelle de l'usage quotidien, telles que : taches, rayures, traces d'eau et brûlures. Il est vivement recommandé d'utiliser des planches à découper pour couper, des supports pour les récipients chauds avec une base en caoutchouc pour poser les objets chauds directement depuis une source de chaleur sur le plan de travail, ainsi que de respecter les instructions de soin et d'entretien de Neolith (www.neolith.com dans la rubrique « Garanties », section «**Nettoyage et entretien**», et dans le cas de la finition Polished dans la rubrique «Téléchargements», document «**Manuel Neolith Finition Polished**»).

6. Les Pierres Frittées **Neolith** sont élaborées à partir de matériaux naturels. Par conséquent, les variations de couleur, de brillance, de ton ou de conception du produit sont des caractéristiques propres et singulières des surfaces **Neolith**, et ne sont pas couvertes par la Garantie Limitée de 25 et 10 ans.

7. Les opinions basées sur les préférences personnelles du client selon lesquelles il décide si la couleur ou l'apparence générale lui plaisent ou pas, ou encore d'autres opinions d'ordre esthétique après la fabrication ou l'installation du produit.

8. Les réparations supplémentaires notamment, à titre d'exemple et sans aucune limitation, les modifications qui affectent l'installation électrique, les carreaux, les carrelages ou les surfaces murales, protecteurs anti-éclaboussures, meubles ou armoires, les frais de transport et les modifications de plomberie nécessaires pour réparer les plans de travail fabriqués avec les Pierres Frittées **Neolith**.

9. L'utilisation des Pierres Frittées pour les applications commerciales, notamment, à titre d'exemple et sans aucune limitation, l'installation en magasins, bureaux et autres établissements commerciaux.

10. Les plans de travail dont la finition appliquée à l'usine ait été altérée de quelque manière que ce soit.

11. Les défauts qui étaient visibles au moment de l'élaboration ou l'installation des plans de travail.

12. Les frais de transport, élaboration, montage et/ou démontage pour la réparation ou la réinstallation du plan de travail.

13. Les réparations supplémentaires ou modifications nécessaires pour la réinstallation (plomberie, électricité, travaux, etc).

14. Les réparations effectuées sans vérification préalable par TheSize.

15. En particulier, dans la finition Polished, les taches causées par le contact direct avec de l'eau de javel, du chlore ou des agents chimiques ayant un pH supérieur à 11 ou les rayures dues à l'utilisation, pour le nettoyage du plan de travail, d'éponges rugueuses ou en laine d'acier, ou à cause de toute autre utilisation induite de produits abrasifs, contrairement aux normes de nettoyage spécifiées dans le **Manuel de**

la finition Polished.

L'atelier et l'installateur seront responsables d'inspecter les Pierres Frittées de **Neolith** avant l'élaboration ou l'installation des plans de travail.

Lors de la sélection de la couleur ou de la finition, il faudra tenir compte du fait que les échantillons fournissent uniquement une indication générale de la conception, du dessin, de l'esthétique, de la couleur et de la finition. Il n'est pas garanti que les échantillons soient une réplique exacte de la Surface Compacte Frittée **Neolith**. Ils pourront varier légèrement par rapport au plan de travail effectivement installé. La garantie ne couvrira pas le remplacement du plan de travail si après ou durant l'installation le client décide que la couleur ou l'aspect choisis ne lui plaisent pas.

Aucune autre garantie n'est appliquée, de manière expresse ou implicite, y compris la qualité marchande ou l'adéquation à un but concret. Sauf dans la mesure établie dans le présent document, TheSize n'assumera aucun type de responsabilité contractuelle ou extracontractuelle pour toute perte ou dommage et préjudice direct, fortuit ou consécutif, comme résultat de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du plan de travail. La responsabilité maximale de TheSize ne peut pas excéder le prix d'achat réel que vous avez payé pour le produit.

La présente garantie vous accorde des droits légaux concrets, en plus d'autres droits qui varient d'un état à l'autre ou d'un pays à l'autre. Certains ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des garanties implicites ou des dommages et préjudices fortuits ou consécutifs, ce qui fait qu'il est possible que les limitations ou exclusions précédentes ne soient pas applicables à votre cas.

TheSize n'accorde aucun autre type de caution, déclaration ou garantie (expresse ou implicite) par rapport à ses Pierres Frittées, sauf dans la mesure établie dans le présent document. Personne à part TheSize n'est habilité ou autorisé à accorder tout type de promesse, manifestation ou garantie par rapport aux produits **Neolith**.

Comment obtenir ma Garantie

TheSize offre une garantie de 25 ans pour ses dalles **Neolith** vendus à compter du 1er mars 2019 et 10 ans pour ses dalles **Neolith** vendus avant le 1er mars 2019, d'épaisseur 6+3, 12 y 20 mm, utilisées pour la fabrication de plans de travail.

TheSize ne garantit pas les dalles d'épaisseur 3, 3+, 5, 5+, 6, 6+, 3+3, 3+3+3, 5+5, 5+3 et 10 mm.

Pour exercer cette garantie, vous devez vous mettre en contact avec l'établissement commercial où vous avez acheté votre plan de travail pour que celui-ci vous fournisse les données et informations nécessaires pour l'enregistrement de la garantie (renseignements de l'atelier, numéro du lot, etc).

Pour que l'on puisse vous offrir les services liés à la garantie, il faudra que vous ayez enregistré la garantie sur la page Web www.neolith.com (rubrique «Garanties», section «Remplir Formulaire Garantie»), dans un délai **maximal de 60 jours naturels** à partir de la date d'achat indiquée sur la facture.

Il faudra remplir tous les champs marqués d'un astérisque (*) et présenter un ticket d'achat ou autre type de justificatif acceptable de l'achat où l'on indique clairement la date de l'achat.

Si vous avez des questions, veuillez contacter TheSize à travers la page Web www.neolith.com, rubrique «Contact».